

# **PV 1<sup>ère</sup> AG annuelle de l'association HAPPY CULTORS (12/05/18)**

## **1/ Présentation de l'association : objet social, composition, adhésions**

Les différentes catégories de membres ont été présentées : adhérents, sympathisants, bienfaiteurs, parrains/marraines etc.

Il y a eu trois adhésions, Toni et Cyril Remy en tant que membres adhérents (actifs) et Sophie Carton en tant que bienfaitrice. Les trois co-présidents doivent eux aussi remplir les bulletins d'adhésion pour cette année.

L'association projette de se lier à d'autres mouvements desquels nous nous sentons proches et notamment l'association Maraîchage sur Sol Vivant (MSV).

L'association va continuer à démarcher des partenaires potentiels comme elle l'a déjà fait pour le terreau. C'est aussi un moyen potentiel pour obtenir des soutiens financiers pour lancer le projet agricole. Mais ça demande des contreparties chronophages notamment sous forme de communication.

## **2/ Projets en cours et à venir avec l'asso**

### **→ Point sur le maraîchage :**

Le sol de la prairie sur laquelle a été implanté le maraîchage manque de matière organique. Un plan de fertilisation naturelle a déjà débuté et doit être poursuivi.

Les techniques de maraîchage s'inspirent grandement des idées du réseau MSV : pas de travail du sol et apport régulier de matière organique carbonée pour stimuler la vie du sol.

L'augmentation de la biodiversité sur le terrain est un objectif affiché de l'association qui permettra de rendre l'écosystème avec lequel nous travaillons plus résilient. Une démarche de monitoring et de favorisation de la biodiversité existante a déjà commencé.

### **→ Démarches de commercialisation des légumes & de certification avec Écocert**

Près de 5 ha de prairie ont déjà été certifié bio. Cela va nous permettre de commercialiser dès aujourd'hui des légumes sous ce label.

Plusieurs pistes sont étudiées pour la commercialisation de nos premiers légumes : deux revendeuses de légumes bio (Myriam « la petite épicerie et Marie pour les paniers bios), la BIOCOOP de Sarlat et potentiellement certaines cantines scolaires (appel à projet de la ComCom qui lance 3 écoles pilotes). Les deux revendeuses nous paraissent constituer l'option la plus probable pour cette année et cette piste va être consolidée dans les prochains jours.

### **→ Volonté de créer ensemble**

Le Happy Car va se faire refaire une beauté par les étudiants d'un lycée technique de Périgueux. Les motifs seront choisis pour que le Happy Car puisse devenir un outil de communication de la ferme.

Un week-end de transformation collective des surplus de légumes sera organisé cette année avec les membres du hameau et les amis susceptibles d'être intéressés. La date doit encore être fixée.

### **→ Travail de dissociation à faire sur les projets de l'asso et de la ferme**

Il a été proposé que l'asso mette en place et entretienne un jardin associatif dont la production pourrait revenir en partie à ses membres actifs et ses bienfaiteurs.

François et Sophie ont demandé à la ferme de faire pousser une demi-douzaine de plans qu'ils ont achetés et de leur réserver les légumes. Ça a été accepté et les plans vont être replantés dans les jours à venir.

### **3/ Le bilan financier**

Environ 8 500 euros ont été dépensés en quatre mois depuis janvier. Principalement pour les bâches (environ 2 800 €) et la serre (1300 €).

2000 € doivent rentrer grâce aux prestations de Margaux à la Sorbonne ainsi qu'environ 4 000 € si la production et la vente de nos haricots verts se passe comme prévu. Cela couvrirait une bonne partie des investissements de l'année.

L'association va devoir contracter une assurance responsabilité civile mais son coût ne devrait pas être un problème (une centaine d'euros par an probablement).

Il est proposé d'ouvrir une rubrique "dons" via le site de l'association.

### **4/ Le devenir de notre ferme**

Pour les premières années d'activité nous penchons pour le statut d'espace test agricole qui devrait nous permettre de vendre nos produits et d'investir dans l'outil de production dans un cadre parfaitement légal sans payer de charges importantes. Ce dispositif peut être renouvelé sur trois ans.

Nous sommes à la recherche d'une banque qui puisse soutenir la ferme notamment en nous accordant un prêt le jour où nous en sollicitons un. Nous nous renseignons encore autour de nous pour trouver l'établissement idoine.

L'association va changer de banque (la banque Tarneaud n'est plus intéressante pour nous à ce stade). Nous allons essayer de choisir la même banque pour la ferme, et l'association.

En ce qui concerne l'opérationnel agricole, nos objectifs à moyen terme sont l'installation de serres de productions pour le maraîchage (hiver 2018-2019), l'installation de l'atelier poules pondeuses (printemps 2019), le design des vergers et la préparation des sols pour leur implantation (automne et hiver 2018).

### **5/ Autres sujets en lien avec Marcillac**

François et Sophie ont clarifié leurs objectifs concernant le gîte du pigeonnier. Il sera rénové en tant qu'hôtel de campagne avec chambres indépendantes d'un certain standing qui seront louées seulement le weekend. François et Sophie n'ont pas d'intérêt à louer le gîte et le feront seulement sporadiquement. Les autres membres du hameau n'ont pas de rôle à jouer en ce qui concerne le pigeonnier en tout cas pas à moyen terme.